COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2021

Présents : Edouard Meunier, Raymond Combaz, Romain de Saint Jores, Guillaume Bedhet, Carole Fontaine, Sandra Lepoint, Jacqueline Bieth, Karine Bouvier-Bangillon, Sylvie Duc, Didier Maccarinelli. Jean-Louis Joly, Elisabeth Bordet

En distanciel : Juliette Derimay,

Président : Edouard Meunier

Secrétaire : Carole Fontaine

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 8 mars.

Informations générales

Un point sur la vaccination dans le Département a été fait ce jour. Au sein d'Arlysère, 5 centres de proximité ont été installées : Ugine, La Bâthie, Ste Hélène, Beaufort, Frontenex. Le centre de Beaufort, en fonctionnement depuis 3 vendredis, n'a cessé d'améliorer ses performances : 48 personnes vaccinées le 1er vendredi, 54 le deuxième, et 96 le vendredi 9 avril. L'efficacité de ces centres de proximité est due à la mobilisation du personnel médical et des secrétariats de mairie. Mais l'âge des personnes vaccinées baissant, l'ARS ne souhaite pas maintenir ces centres au-delà du mois de juin.
Le Gouvernement a souhaité consulter les maires sur la tenue des prochaines élections départementales et régionales. Durant la séance, nous avons appris que ces élections étaient finalement maintenues en juin, mais reportées d'une semaine. Elles devraient avoir lieu les dimanche 20 et 27 juin 2021. Des dispositions particulières seront prises du fait des contraintes sanitaires qui seront en vigueur.

Comptes administratifs et comptes de gestion 2020

Le détail des comptes administratifs 2020, du budget général et du budget annexe « réseau de chaleur », ainsi que les comptes de gestion sont présentés et détaillés aux membres du conseil.

Compte administratifs	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	1 152 929,04	1 458 988,46	1578 187,16	1 749 637,53
Réseau de Chaleur	53 892,21	61 333,88	81 810,96	94 771,96
Convention Arlysère	15 974,00	15 974,00	0,00	0,00

Le maire quitte la salle et il est procédé au vote : ces comptes sont approuvés à l'unanimité.

Vote des taux de fiscalité

Dans le cadre de la vaste réforme de la taxe d'habitation, l'Etat a transféré le taux de la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) des départements aux communes. En conséquence, ce taux, qui était de 11,03 % en 2020, est transféré sur la part communale qui devient 23,99%.
Le conseil municipal valide à l'unanimité une hausse de 2% de ces taux pour l'année 2021. Le taux de TFB est donc de 24 ,47% et celui de la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) de 99,95%

Budget 2021

Les comptes détaillés avaient été envoyés préalablement à tous les conseillers.
Le budget de fonctionnement présente un résultat prévisionnel positif de 350 000 euros, en amélioration d'environ 50 000 euros par rapport au réalisé de 2020. Ce budget prévoit une recette de 40 000 euros liée à la mise en route de la microcentrale de Villarasson.
Le programme d'investissement, d'un total de 817 482 euros, porte sur le remboursement du capital (264 550 euros), sur la voirie (177 000 euros), les aménagements sur l'aire de loisirs/camping (déplacement et sécurisation des arrêts de car, la liaison piétonne village/aire de loisirs, piste de vélocross, rénovation camping) (106 000 euros), le réaménagement de l'accueil de la mairie, la rénovation des façades de l'église, les aménagements des abords des bâtiments communaux, l'entretien de ruisseaux.
En recettes, la part d'emprunt est finalement portée à 250 000 euros (au lieu de 200 000 euros), afin de financer des travaux non évoqués précédemment (aménagements extérieurs dans la zone de Plan Pitton, travaux sur ruisseaux). Le conseil valide la proposition de la caisse d'épargne relative à un prêt sur 15 ans au taux fixe de 0,64 %.
Les budgets modificatifs intégreront les subventions attendues pour certaines opérations.
Les budgets primitifs (général et réseau de chaleur) sont adoptés à l'unanimité.

Budgets	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Principal	1 415 743,00	1 415 743,00	1 964 395,58	1 964 395,58
Réseau de Chaleur	64 744,61	64 744,61	133 965,00	133 965,00
Convention Arlysère	5 040,00	5 040,00	0,00	0,00

Commission Habitat

Jean-Louis Joly présente le résultat de 3 réunions de travail sur le projet de Champ Marmot. La mission a été confiée au cabinet AUM, complétée par le travail d'un promoteur régional, qui sera chargé de réaliser l'opération et de commercialiser les appartements. Le projet retenu porte sur un ensemble de 2 fois 12 logements, en bas de la parcelle et accessibles depuis la route départementale, et un maximum de 2 maisons individuelles, sur la partie haute. L'intégration paysagère a été soignée et un parking de 44 places est prévu (7 en aérien et 37 en souterrain). La prochaine étape sera l'étude financière et la validation des prix objectifs de commercialisation.

Projet presbytère : Ce dernier (projet de 12 logements) sera à lancer à la suite du projet de Champ Marmot. Il est prévu que la mairie conserve l'occupation du rez-de-chaussée, avec

notamment le projet de microcrèche. A ce sujet, la CAF vient de confirmer le sous équipement du territoire d'Arlysère et d'annoncer que les aides à la création de places sont doublées pour cette année 2021 (la subvention passe de l'ordre de 10 000 €/place à 20 000 euros). Ceci représente une vraie opportunité pour notre commune.

Place du village : Nous sommes dans l'attente du retour de l'étude d'aménagement d'un emplacement commercial, de parkings et d'un espace détente.

Aire de loisirs/camping

Carole Fontaine rend compte de diverses réunions tenues avec l'ONF et le cabinet Alterespaces. 3 propositions d'aménagement sont en discussion, et une nouvelle sera faite en fin de semaine, suite à une récente la visite sur terrain. Le débat porte sur la difficulté de faire cohabiter une fonction loisirs (pique-nique, aire de jeux, activités nautiques), génératrice d'une forte fréquentation, avec un espace nature (promenade confort, ressourcement, détente), incompatible avec les risques de surfréquentation.
A ce sujet, certains conseillers s'inquiètent de l'encombrement des aires de pique-nique, notamment certains week-ends, avec des familles entières venant de bonne heure pour réserver les meilleurs emplacements.
La piste de vélocross est en voie d'achèvement. Le conseil valide les prescriptions d'usage qui seront apposées sur un panneau d'information.
Parking aire de loisirs : Depuis plusieurs années, la commune a procédé à des aménagements sur un terrain privé, avec l'accord des propriétaires, dans le but d'aménager un parking. A l'automne, un membre de la famille propriétaire du terrain a souhaité interdire l'accès à ce parking. Le conseil municipal regrette cette situation et souhaite toujours privilégier le dialogue, dans l'intérêt de toutes les parties. En attendant, diverses solutions sont étudiées pour ne pas perturber les activités de l'aire de loisirs, et notamment le marché de producteurs dont la 1ère édition de l'année est programmée le vendredi 21 mai 2021.

Travaux

Raymond Combaz informe des nombreux travaux en cours :
Au camping, la réfection des sanitaires est en cours, de même que le réaménagement de l'espace abandonné par Spartiate Race. Des bornes pour le branchement électrique seront rajoutées et rénovées. Les services techniques vont également démolir de vieux abri-poubelles, devenus inutiles.
Chemin des Parèles : Les travaux d'enrobé sont retardés par Orange, qui n'a toujours pas procédé à l'enfouissement de son réseau, alors que tout est prêt depuis 3 mois.
Le déplacement des arrêts de car, réalisés par la Sté Colas, interviendra la première semaine de mai, ainsi que l'enrobé du chemin de liaison piétonne.
La pose de barrières de sécurité au Monal et Villaret dans les endroits les plus dangereux a été réalisée.

Projet de Recyclerie

Jacqueline Bieth rappelle l'historique de ce dossier lancé fin 2020, et suivi par les 4 communes et l'AAB. Le but est de donner une seconde vie aux objets, au lieu de finir à la déchetterie. Un local pour le stockage, puis pour faire la réparation et la revente pourrait

convenir au centre de Villard (ancienne épicerie). Les négociations de rachat sont en cours. L'AAB recrute un stagiaire pour monter le projet et rechercher des subventions.
Suite au questionnaire de l'AAB auquel 400 personnes ont répondu, une centaine de bénévoles se sont déclarées prêts à s'impliquer dans le fonctionnement de la recyclerie.

Groupe de travail sur la transition énergétique

Raymond Combaz rend compte de 2 réunions tenues entre les 4 communes du Beaufortain, avec des « experts » extérieurs. Une récente réunion avec la Sté Piénergie a fait le point sur la pose de panneaux solaires (modalités, coût, retour sur investissement). La volonté des 4 communes de développer les bornes de recharge électrique est clairement affichée. Le groupe de travail attend les résultats d'une enquête en cours réalisée par le SDES.

Correspondant défense : La Préfecture a rappelé l'obligation pour chaque commune de désigner un correspondant Défense, chargé de l'information sur la citoyenneté, la défense de la France, les droits des anciens combattants, l'organisation des cérémonies patriotiques. Le conseil municipal nomme Jean-Louis Joly pour cette mission.

Référent ambroisie : Dans le cadre d'un plan de lutte contre cette espèce dangereuse pour la santé humaine, il est nécessaire de désigner un référent chargé de participer à la surveillance sur la commune de la présence d'ambroisie (avec un réseau de volontaires), de la signaler sur une plateforme de suivi des zones infestées, d'alerter les citoyens concernés de la présence d'ambroisie sur leur terrain, et de les conseiller sur les moyens de lutte à mettre en œuvre. Le conseil désigne Didier Maccarinelli comme référent ambroisie, et demande d'ores et déjà à tous les habitants de signaler d'éventuels foyers d'infection sur la commune.

Avenant à la convention avec le CDG
Le Conseil municipal renouvelle la convention d'adhésion au service de médiation préalable obligatoire, auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique.

Questions diverses

Pont de l'Estéret : Ce pont au fil des années se dégrade, d'autant que des véhicules non autorisés l'empruntent fréquemment et ont endommagé le parapet. Il convient de l'élargir et de reprendre l'étanchéité de l'ouvrage. Les travaux sont estimés à 142 000 euros (H.T.). Une demande de subvention sera faite auprès de l'Etat (dossiers DETR/DSIL, rubrique : rénovation des ouvrages d'art).
Modification simplifiée du PLU: Il est nécessaire de retirer l'ensemble des plans, même pour une simple erreur matérielle. Le conseil adopte la proposition du cabinet Protsenko pour la mise à jour des plans pour un montant de 1200€.
Voie verte entre Albertville et Beaufort : un cahier des charges est en cours de rédaction pour le choix du bureau d'étude pour la conception de la voie verte, qui devrait utiliser principalement le tracé de la voie dite «transbeaufortaine» sur la commune de Queige. Un courrier signé des 5 maires (Beaufortain + Venthon) vient d'être adressé à Arlysère pour rappeler la nécessité d'impliquer étroitement les communes concernées dans l'étude, et de faire une étude complète en s'éloignant du tracé proposé dans le schéma directeur vélo d'Arlysère.

Comptage chasse : Edouard Meunier informe le conseil des résultats des comptages réalisés récemment par la société de chasse, faisant apparaître une division par trois de la population des chevreuils, directement liée à la présence de nombreux loups sur la commune cet hiver. Les chasseurs s'inquiètent de cette situation et mettent en garde les éleveurs sur les précautions à prendre lors de la prochaine mise à l'herbe des animaux.

Associations et vie culturelle : Juliette Derimay informe le conseil qu'une réunion aura lieu cette semaine entre les 4 communes du Beaufortain et l'association patrimoine Beaufortain, pour faire le point sur les projets de chaque commune. La commune de Beaufort présentera son projet de mise en valeur du moulin de la Cayère et du musée du ski.

Le prochain conseil validera les demandes de subventions aux associations, tant communales que cantonales.

La demande de subvention pour la bibliothèque auprès de Savoie Biblio est quasiment validée pour un montant de 1 000 euros, pour la création d'un fond spécial photo. Sur le même thème, une exposition « littératures voyageuses » aura lieu fin septembre avec un photographe de montagne, Jérôme Obiols.

La bibliothèque reste ouverte pour les prêts et les retours, en attendant la fin des contraintes sanitaires. Accueil d'auteur prévu à l'automne pour la soirée polar. L'attribution du prix Rosine PERRIER en cours : la sélection est arrivée et les ouvrages peuvent être empruntés pour leur sélection par les lecteurs.

Fixe le prochain conseil le 31 mai 2021 à 19 h 30
La séance est levée à 23 h 40
Pour extrait :

En mairie, le 21 AVR. 2021

Le Maire,